

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT

EXTRAIT du procès-verbal de la soixante-seizième assemblée (spéciale) du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit, tenue le mercredi 5 novembre 2014, à 14 heures, à la salle A-1715

**Projet de modification du baccalauréat en science politique : création d'une concentration en études autochtones****Résolution CFSPD-2014-2015-586**

ATTENDU le projet de concentration en études autochtones de 18 crédits déposé devant le Comité de programme de premier cycle en science politique;

ATTENDU la présence dans la banque de cours relative à la concentration de cinq cours de science politique (dont deux à venir);

ATTENDU la création récente de nombreux cours liés aux enjeux autochtones à travers différents programmes de l'UQAM;

ATTENDU l'appui des directions de programme de premier cycle au projet de création d'une concentration en études autochtones (science politique, science des religions, sociologie, philosophie, géographie, histoire de l'art et histoire);

ATTENDU l'appui que le projet a suscité auprès des 25 professeures, professeurs et quatre chargées, chargés de cours issus de 13 départements de cinq facultés (design, droit, études touristiques, éducation, études littéraires, géographie, histoire de l'art, linguistique, science politique, sciences des religions, sociologie, philosophie, psychologie) qui ont répondu à l'appel à différentes étapes du processus de consultation en vue du développement d'une concentration;

ATTENDU que le projet de concentration s'inscrit à l'intérieur des tendances évolutives de l'éducation et de la recherche au Québec et au Canada en créant un espace participant à la sensibilisation du public et à l'éducation populaire tout en permettant de préparer les étudiantes, étudiants à accéder aux cycles supérieurs et à entreprendre des travaux de recherche au sein de structures de l'UQAM concernées par les questions autochtones;

ATTENDU la pertinence d'aborder les questions politiques autochtones de façon interdisciplinaire;

ATTENDU la résolution du Comité de programme de premier cycle en science politique, en date du 29 octobre 2014, créant la concentration en études autochtones à l'intérieur du programme;

ATTENDU la résolution du Comité des études, en date du 3 novembre 2014 (CDE-2014-2015-4), créant la concentration en études autochtones dans le cadre du cheminement du programme de baccalauréat en science politique;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Allison Harell, APPUYÉ par monsieur Olivier Grondin, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

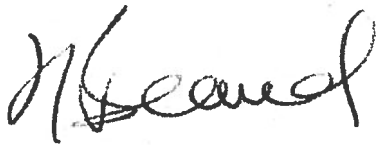
APPROUVE, à titre exceptionnel, sous réserve et sans préjuger de la décision à venir du Département de science politique, le Projet de création de la concentration en études autochtones et le Projet de modification du programme de baccalauréat en science politique offrant la possibilité aux étudiantes, étudiants de ce programme de compléter la concentration en études autochtones dans le cadre de leur cheminement du programme de baccalauréat en science politique;

ACHEMINE la résolution à la vice-rectrice au Soutien académique et à la Vie étudiante.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**COPIE CONFORME**

Montréal, 5 novembre 2014



Jean-Pierre Beaud  
Doyen